

## 1. LES VŒUX DES PRÉSIDENTS...

### LE MOT DES PRÉSIDENTS

Mes chers confrères,

Nos Ordres viennent de fêter leur **quinzième anniversaire**.

En ces temps de grande mutation de la profession, nos institutions assument une responsabilité et un rôle accru à l'égard de chacun d'entre vous.



Avec vos barreaux, nous veillons à fournir à chacun d'entre vous des services appropriés tel que l'accès à la documentation ou à la formation.

Nous prendrons des initiatives pour élargir le périmètre de la profession et vous proposer de nouveaux produits, dans le respect de nos valeurs fondamentales.

Nous réfléchissons à revoir les conditions de la formation originaire.

2017 sera l'année celle de l'informatisation de la justice. Nous vous adresserons au printemps votre carte professionnelle. Celle-ci vous permettra d'avoir accès à différents services tels que le e-Deposit, le e-Box, le e-paiement ou l'accès au registre central de solvabilité. La gestion informatisée de vos barreaux sera aussi modernisée.

La collaboration entre les Ordres francophones, germanophone et néerlandophones se veut généreuse, confraternelle et efficace.

Nous veillons à ce que nos routes aillent dans la même direction, même si nous gardons chacun nos spécificités culturelles.

Nous assumons aussi un rôle de confraternité solidaire auprès de chacun d'entre vous au travers de nos assurances et de nos actions, dans l'intérêt des avocats.

AVOCATS.BE et l'O.V.B. sont une plus-value pour les avocats.

Nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous une année 2017 heureuse et fructueuse. Puissiez-vous être en excellente santé et entourés au mieux de celles et ceux qui vous chérissent.

Vos dévoués,

**JEAN-PIERRE BUYLE** • PRÉSIDENT D'AVOCATS.BE  
president@avocats.be

**DOMINIQUE MATTHUYS** • PRÉSIDENT DE L'O.V.B.